

- établir un "système d'établissement des coûts internes" afin de permettre aux gestionnaires de mieux déterminer le coût des programmes et des activités, de relier les dépenses à leur source, et de mettre en oeuvre des systèmes d'imputation des frais à l'utilisateur et de recouvrement des coûts
 - établir des définitions plus claires des responsabilités et du rôle des secteurs fonctionnels et géographiques afin d'éviter le double emploi, qui limite souvent la portée de certains postes, empêche les employés de faire preuve de créativité et rend leur travail plus monotone
- c) à long terme :
- élaborer et appliquer, de concert avec les organismes centraux, un système permettant de confier aux gestionnaires, y compris les chefs de mission, un budget annuel unique qui serait utilisé à leur discrétion pour répondre à tous les besoins : fonctionnement, capital et salaires (locaux)
 - mieux informatiser les sections d'acquisition grâce aux technologies modernes afin de leur permettre d'offrir un meilleur service aux clients
 - donner aux chefs de mission une plus grande responsabilité en ce qui concerne la gestion immobilière, y compris la location, les rajustements compensatoires pour le logement et l'entretien

Ces propositions et d'autres seront étudiées au cours de l'année dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations du rapport Price Waterhouse sur les fonctions administratives du Ministère et des résultats du projet Fonction publique 2000. Les recommandations du rapport ne pourront être toutes adoptées, du moins à court terme en raison des restrictions législatives et réglementaires actuelles, mais on sait déjà que les unités administratives du Ministère s'orienteront résolument vers l'objectif à long terme d'un accroissement des pouvoirs et des responsabilités des gestionnaires.